



HAL
open science

L'acier en France. Rapport annuel 2010

- Fédération Française de L'Acier

► **To cite this version:**

| - Fédération Française de L'Acier. L'acier en France. Rapport annuel 2010. 2010. hal-02101474

HAL Id: hal-02101474

<https://hal-lara.archives-ouvertes.fr/hal-02101474>

Submitted on 16 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



2010

L'ACIER EN FRANCE RAPPORT ANNUEL



Fédération Française de l'Acier

Les prévisions d'un optimisme mesuré, formulées dans l'éditorial du rapport d'activité 2009 de notre fédération, se sont vues confirmées par les faits. Nous pouvons considérer que l'année 2010 aura constitué, notamment pour l'industrie française de l'acier, une année de convalescence, sur le chemin d'un retour possible au niveau des années fastes d'avant la crise économique.

Presque la moitié de ce parcours qui sera probablement plus long que prévu, a en effet été accompli en 2010, avec une progression de 20 % de la production française d'acier brut (à comparer à + 23,9 % au niveau européen), production qui a atteint un niveau de 15,4 millions de tonnes soit encore 22,3 % en deçà de la production annuelle moyenne sur la période 2003-2007.

La consommation réelle d'acier a également progressé en 2010 de 7 % en France à comparer aux 6 % pour l'Union européenne mais avec de grandes disparités de performances entre pays du nord et du sud.

Il convient de noter que ces progressions significatives s'inscrivent dans un paysage de croissance économique européenne relativement limitée à 1,8 %, la croissance économique française (1,5 %) se situant légèrement en dessous de la moyenne européenne.

Si l'on étend son champ de vision à l'ensemble de la sidérurgie mondiale, l'année 2010 aura été marquée par des faits bien plus majeurs avec :

- un record de production d'acier brut avec 1 412 millions de tonnes en progression de près de 15 % par rapport à 2009 ;
- des records de production nationale d'acier brut pour la Chine avec 627 millions de tonnes, soit 44,4 % de la production mondiale, et pour l'Inde à 66,8 millions de tonnes, soit 4,7 % de la production mondiale ;
- l'arrivée de six producteurs chinois dans le « top 10 » des producteurs mondiaux d'acier brut, le rang n° 1 étant toujours détenu par ArcelorMittal dont la production annuelle (90,5 millions de tonnes) aura représenté 6,4 % de la production mondiale, les deux japonais Nippon Steel Corporation et JFE et le coréen Posco complétant ce « top 10 » ;
- la flambée du prix des matières premières avec des augmentations d'environ 90 %, 75 %, 50 % et 30 % sur l'année, respectivement pour le minerai de fer, le coke métallurgique, les ferrailles ou le nickel.

Que conviendra-t-il de retenir pour notre industrie en 2010 ?

En tout premier lieu, il faut souligner la flexibilité de notre industrie, démontrée par sa capacité à s'adapter à la demande réelle du marché et à redémarrer ou à ralentir, dans un délai relativement court, ses outils de production, notamment les hauts-fourneaux. Il convient de souligner également sa capacité à faire face aux variations très fortes des prix des matières premières, éléments essentiels du coût d'élaboration de l'acier. Enfin, il conviendra de noter la stabilisation du niveau d'emploi dans notre secteur après une année très difficile en la matière, en 2009.

Pour la fédération, après finalisation de la réorganisation menée à bien dans le courant de l'année 2009, les dossiers les plus importants pour la profession, gérés en 2010, auront eu trait à des aspects généraux comme la suite des Etats Généraux de l'Industrie, les sujets environnementaux toujours aussi présents (changement climatique, REACH, déchets) ou le dossier du fret ferroviaire. Au cours de cette année 2010, le bureau de normalisation attaché à la FFA (le BN Acier) a obtenu un agrément provisoire de la part des pouvoirs publics en application du nouveau décret relatif à la normalisation.

L'année 2011 devrait voir l'industrie de l'acier se maintenir sur une pente positive avec de nouvelles progressions des consommations réelle et apparente d'aciers, tant au niveau européen, où les prévisions sont respectivement de + 5 % et + 6 %, qu'au niveau français, avec des prévisions un peu en dessous, à un niveau de l'ordre de + 3 %. Ces prévisions sont confortées par celles des principaux secteurs utilisateurs d'acier : l'automobile, les industries mécaniques et le secteur de la construction (bâtiment, travaux publics). Il faut espérer que les catastrophes naturelles et les événements géopolitiques survenus en début d'année ne viendront pas entamer l'optimisme affiché en début d'année 2011, confirmé par les résultats du premier trimestre.

Bernard Creton
Délégué Général



L'année 2010 aura été celle d'une consolidation de la reprise économique mondiale amorcée au cours de la seconde partie de l'année 2009. Cependant, cette année aura également été caractérisée par de fortes turbulences en Europe avec la crise de la dette publique qui a touché plusieurs pays et a été source d'inquiétudes dans la zone européenne.

La croissance mondiale a dépassé sa moyenne de longue période, atteignant un rythme de 4,7 % mais avec de grandes disparités selon les régions du monde. Cependant, si l'économie mondiale a renoué avec l'expansion, l'intensité de la reprise a divergé.

Dans un premier groupe, on retrouve les pays émergents de la zone asiatique mais également le Brésil qui ont rapidement dépassé leur niveau d'avant la crise contrairement aux Etats-Unis et à l'Europe qui ont enregistré des croissances moindres et n'ont pas retrouvé les niveaux de production d'avant la crise.

CROISSANCE DU PIB EN %

	2009	2010
Monde	- 0,8	+ 4,8
Union européenne 27	- 4,2	+ 1,8
Amérique du nord	- 2,9	+ 3,1
Amérique du sud	- 0,4	+ 6,5
Asie	+ 1,4	+ 7,3

Source : COE-Rexecode

En Europe, la croissance a été modérée avec de fortes distorsions de performance entre les pays membres alimentées par la situation des finances publiques dégradée dans plusieurs pays. Parmi les grands pays, l'Espagne a été très affectée par les tensions sur le financement de la dette publique et sa croissance a été sensiblement négative, conséquence également de la crise de son secteur immobilier. A l'opposé, l'Allemagne s'est distinguée par sa très bonne performance avec une croissance de 3,5 % qui compense cependant sa récession marquée en 2009, conséquence de sa forte exposition à la demande internationale. La croissance économique de la France a été proche de son évolution tendancielle et de la moyenne de la zone euro, enregistrant un rythme de 1,5 % en 2010. La bonne tenue de la consommation des ménages a été un des principaux facteurs de soutien tandis que les performances à l'exportation ont été modestes.

L'activité des secteurs utilisateurs d'acier dans l'UE a progressé de près de 6 % après un effondrement de près de 20 % en 2009, la France se situant sensiblement en dessous de la moyenne européenne.



Les immatriculations de voitures particulières et de véhicules commerciaux légers en UE ont baissé de 4 %, bien qu'elles aient été soutenues par les primes à la casse encore en vigueur une partie de l'année dans plusieurs pays. En France, elles ont été stables soutenues par une prime maintenue tout au long de l'année. La production européenne de l'ensemble du secteur automobile a cependant fortement rebondi, atteignant un rythme de 20 % après un effondrement, l'année précédente. Cette reprise a été accentuée par l'ajustement des stocks de véhicules dans l'ensemble de la filière.

La reprise du secteur de la construction mécanique et du travail des métaux a été plus modeste et a atteint près de 10 %, grâce à de bonnes performances à l'exportation en particulier de l'Allemagne, mais également une reprise des investissements en Europe dans la seconde partie de l'année. L'activité reste cependant en retrait de près de 20 % par rapport à son niveau atteint en 2007.

Autre secteur consommateur d'acier important, **celui de la construction en Europe**, a enregistré une évolution très différenciée de celle des secteurs précédents et a baissé de 2 %, la France enregistrant une évolution voisine de cette moyenne. Cependant, la situation a été contrastée entre les pays de la zone européenne, l'Espagne a encore enregistré un effondrement dépassant 12 %, l'activité de la construction espagnole affichait un retrait de près de 40 % par rapport à son niveau de 2007 tandis que le secteur ne restait en recul que de 10 % en Union européenne.

La consommation réelle d'acier a par conséquent enregistré un rebond voisin de 7 % en Europe et en France. La consommation apparente a enregistré une hausse de 23 % en Europe et de 18 % en France, hausse qui n'a pas généré une montée des stocks d'acier qui sont restés à des niveaux bas au regard du passé dans l'ensemble de la chaîne de consommation en fin d'année.

La reprise de la consommation apparente d'acier a, d'une façon générale, été plus intense dans les aciers plats qui ont progressé de 23 % tandis que celle des produits longs n'a été que de 11 % en France.

MARCHÉ INTÉRIEUR DES PRODUITS FINIS SIDÉRURGIQUES (en milliers de tonnes)

Approvisionnement	2010	Variation 2010/2009 en %
Livraisons des usines françaises	5 682	13,5
Importations	8 597	24,7
TOTAL	14 279	20,0



Le commerce extérieur de l'Union européenne

Les importations de produits sidérurgiques de l'UE en provenance des pays tiers ont accéléré de 30 %, notamment les importations de produits plats en liaison avec le rebond de la consommation apparente d'acier, ceci après un effondrement voisin de 50 % l'année précédente. Les importations en provenance de Chine ont rebondi sans rejoindre cependant leur niveau d'avant la crise. La Russie et l'Ukraine conservent une part importante des flux d'importations, voisine de 50 %.

Les exportations de produits sidérurgiques vers les pays tiers ont enregistré une croissance qui a effacé la baisse de 2009.

Au total, la balance commerciale est restée légèrement positive.

Le commerce extérieur français

COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE (en kt)

	PRODUITS SIDÉRURGIQUES				PRODUITS DE LA 1 ^{ère} TRANSFORMATION				TOUS PRODUITS	
	EXPORT		IMPORT		EXPORT		IMPORT		SOLDE	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
TOTAL	10 656	12 650	9 618	12 158	1 222	1 465	1 792	2 241	468	-284
UE	8 820	10 653	9 396	11 776	723	887	1 675	1 951	-1 528	-2 187
Pays tiers	1 836	1 997	222	382	499	578	117	290	1 996	1 903
dont :										
Autres Europe	656	805	98	110	83	134	64	156	577	673
Afrique	409	383	51	42	88	107	12	9	434	439
Amérique	194	324	27	162	78	117	6	7	239	272
Asie	560	470	45	67	243	215	35	118	723	500
Océanie	17	15	1	1	7	5	0	0	23	19

Source : Eurostat.

Les importations françaises de produits sidérurgiques et de produits de la première transformation ont progressé de 25 %, en corrélation avec le rebond de la consommation d'acier.

Les exportations françaises de produits sidérurgiques et de produits de la première transformation ont également augmenté de 19 % en corrélation avec le rebond de la consommation dans les pays européens partenaires.

Le solde des échanges extérieurs de produits sidérurgiques et de produits de la première transformation s'est dégradé et a été négatif pour les produits issus de la première transformation.



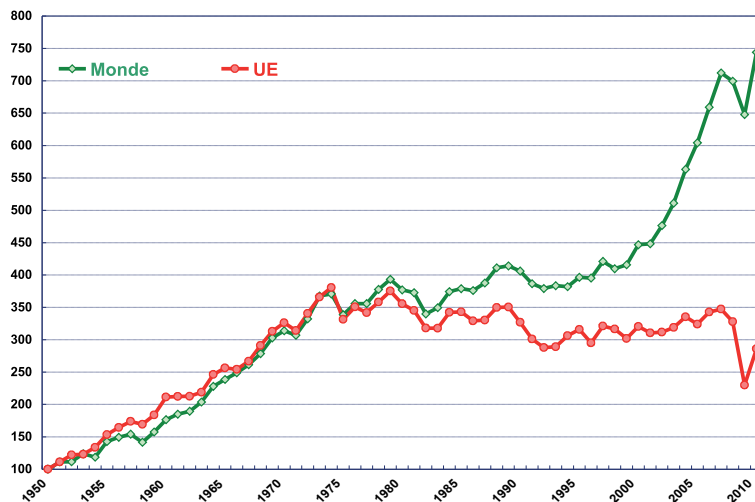
PRODUCTION MONDIALE D'ACIER

2010

La production mondiale d'acier a poursuivi son rebond amorcé à fin du premier semestre 2009, et a progressé de 15 % l'année dernière.

Dans l'Union européenne, la progression a atteint un rythme de 24 % et de 20 % en France. La production d'acier reste cependant en retrait de 20 % en France par rapport à son niveau atteint en 2007 et de 18 % pour l'Union européenne. La part de l'Union européenne dans la production mondiale d'acier poursuit sa baisse et représentait 12 % en 2010.

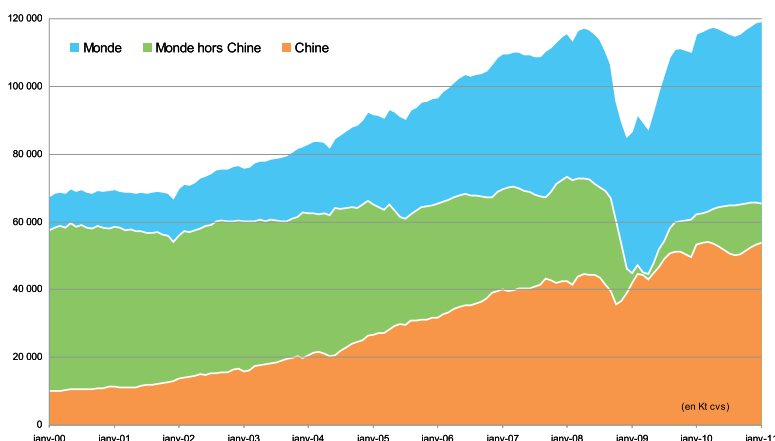
Production d'acier brut - Indice 100 en 1950



En Amérique du Nord, la reprise a été forte avec un taux de progression de 35 %, le niveau reste en recul de 18 % par rapport à 2007. La croissance de la production en Amérique du sud a atteint 16 % et celle du Brésil 24 %.

L'Asie, dont la part dans la production d'acier dans le monde a atteint 64 % en 2010, et celle de la Chine 44 %, a continué sa progression sur un rythme de 12 %.

Évolution de la production mondiale d'acier brut



PRODUCTION MONDIALE D'ACIER

2010

LA PRODUCTION MONDIALE D'ACIER

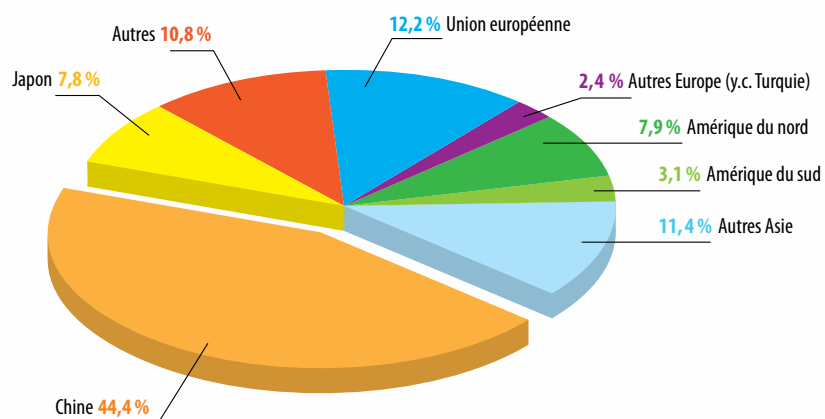
	PRODUCTION (kt)			VARIATIONS	
	2008	2009	2010	2009/2008	2010/2009
Union européenne	198 195	139 366	172 617	- 29,7%	23,9%
dont : Allemagne	45 833	32 670	43 830	- 28,7%	+ 34,2%
Espagne	18 640	14 358	16 343	- 23,0%	+ 13,8%
France	17 878	12 840	15 414	- 28,2%	+ 20,0%
Italie	30 590	19 848	25 744	- 35,1%	+ 29,7%
Royaume-Uni	13 521	10 079	9 709	- 25,5%	- 3,7%
Pologne	9 728	7 128	7 993	- 26,7%	+ 12,1%
Autres pays d'Europe de l'ouest	29 928	29 106	33 605	- 2,7%	+ 15,5%
dont : Turquie	26 806	25 304	29 143	- 5,6%	+ 15,2%
Autres pays d'Europe de l'est	114 345	97 645	108 228	- 14,6%	+ 10,8%
dont : Russie	68 510	60 011	66 942	- 12,4%	+ 11,5%
Amérique du nord	124 494	82 578	111 406	- 33,7%	+ 34,9%
dont : États-Unis	91 350	58 196	80 495	- 36,3%	+ 38,3%
Amérique du sud	47 354	37 775	43 765	- 20,2%	+ 15,9%
dont : Brésil	33 716	26 506	32 820	- 21,4%	+ 23,8%
Asie	771 013	804 862	897 913	+ 4,4%	+ 11,6%
dont : Chine	500 312	573 567	626 654	+ 14,6%	+ 9,3%
Corée du sud	53 625	48 572	58 363	- 9,4%	+ 20,2%
Inde	57 791	62 838	66 848	+ 8,7%	+ 6,4%
Japon	118 739	87 534	109 599	- 26,3%	+ 25,2%
Moyen Orient	16 646	17 656	19 590	+ 6,1%	+ 11,0%
Afrique	16 997	15 170	16 621	- 10,7%	+ 9,6%
Australie - Nouvelle Zélande	8 424	6 014	8 149	- 28,6%	+ 35,5%
Monde	1 327 396	1 230 172	1 411 894	- 7,3%	+ 14,8%



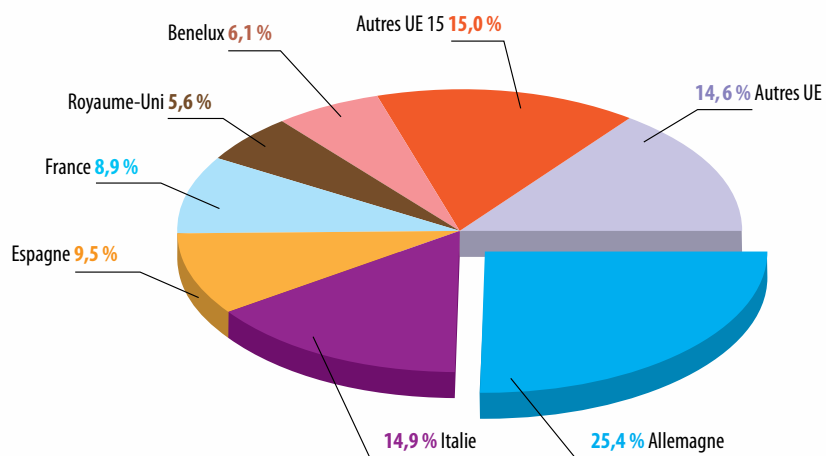
PRODUCTION MONDIALE D'ACIER

2010

Production mondiale d'acier brut - Année 2010



Production d'acier brut Union européenne à 27 - Année 2010



Approvisionnement énergie

Minerai de fer

(en milliers de tonnes)

	2009	2010*	Variation en % 2010/2009
Importations	10 214	15 989	+ 63,9 %

* Chiffres provisoires

Principales sources d'approvisionnement à l'importation

Brésil : 51,5 %	Canada : 25,6 %	Mauritanie : 11,7 %	Australie : 3,8 %
-----------------	-----------------	---------------------	-------------------

Ferrailles en sidérurgie

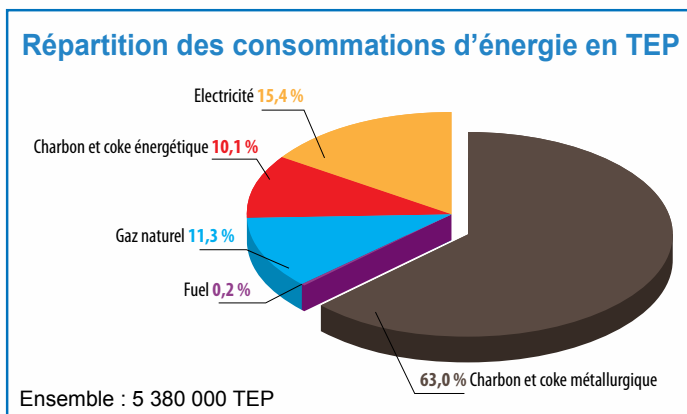
(en milliers de tonnes)

	2009	2010*	Variation en % 2010/2009
Collecte nationale	6 221	7 190	15,6 %
Importations	1 505	1 404	- 6,7 %
Approvisionnement total	7 726	8 594	11,2 %
Consommation	7 294	8 103	11,1 %

* Chiffres provisoires

Énergie

Consommation d'énergie 2010 (hors gaz sidérurgiques) (Variation par rapport à l'année 2009)	
Coke et houille	+ 25,6 %
Fuels	- 11,3 %
Gaz naturel	+ 22,8 %
Electricité	+ 17,6 %



Les évolutions constatées dans la consommation d'énergie s'expliquent essentiellement par deux facteurs :

- l'augmentation de 20,1 % de la production d'acier par rapport à 2009, au creux de la crise ;
- l'augmentation de la part des aciéries de conversion qui ont produit 63,7 % de l'acier en 2010 contre 59,8 % en 2009, cette évolution étant liée principalement à l'arrêt de l'aciérie électrique de Gandrange et à une marche très ralentie des hauts-fourneaux lorrains d'ArcelorMittal en 2009.

Ferroviaire

Après l'importante chute des trafics en 2009, principalement due à la crise économique, l'activité du transport ferroviaire a poursuivi sa baisse, moins marquée sans doute qu'en 2009 mais qui ramène désormais la part de la SNCF à quelque 25 milliards de t.km comparées aux 37 milliards de t.km en 2000.

Au même moment, la part des autres opérateurs (Euro Cargo Rail et Eurotunnel) ne cesse d'augmenter, passant de 13 % en 2009 à un peu plus de 14 % en 2010.

Comment expliquer cette situation ? Cette dernière est principalement liée à la restructuration de l'organisation fret de la SNCF dans sa nouvelle approche du wagon isolé. En effet, le nouveau système proposé par la SNCF, multi-lots/multi-clients, modifie drastiquement la relation entre l'opérateur ferroviaire chargé de regrouper les flux et le client contraint de prévoir longtemps à l'avance, sous peine de pénalités, les volumes qu'il devra remettre à la SNCF.

Une telle (ré)organisation, pas encore complètement finalisée à ce jour, conduit le chargeur à revoir sa politique de transports, soit par la massification interne de ses flux, ce qui est le cas de la sidérurgie, soit par le transfert d'une partie de ses tonnages vers le camion ou, lorsqu'il le peut, par le choix du transport fluvial ou maritime.

Il faut noter qu'à ce jour, seule la SNCF tente de maintenir une part de son activité wagon isolé en recherchant simultanément une rentabilité de cette organisation.

Le problème devient également un véritable enjeu européen, puisque la compagnie italienne Trenitalia a décidé d'abandonner le système du wagon isolé, entraînant une modification des plans de transport non seulement italiens mais aussi européens pour les livraisons à destination de l'Italie.

Parallèlement, les relations difficiles entre la SNCF et RFF (Réseau Ferré de France) pour l'attribution des sillons dédiés au fret, ne sont pas sans contribuer à l'amplification d'un malaise supplémentaire dans l'organisation du fret ferroviaire à l'échelon national. L'ARAF (Autorité de Régulation des Activités Ferroviaires), enfin mise en place le 1^{er} décembre 2010, sera chargée de régler cette « zone de turbulence ».

Routier

La question du 44 tonnes aura été au cours de l'année écoulée un des dossiers phares de l'activité routière.

La décision prise par le Président de la République, en avril 2010, d'autoriser la circulation des camions de 44 tonnes pour les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire, a soulevé un large mécontentement chez d'autres industriels dont la sidérurgie.

Dès le début 2011, une action commune entre industriels a été mise en place afin d'alerter les pouvoirs publics sur la nécessité d'étendre l'autorisation du 44 tonnes à l'ensemble des secteurs.

Le problème demeure cependant entier, car il existe une forte disparité en Europe quant à la circulation de camions de 44 tonnes ou plus. En effet, si le 40 tonnes est autorisé en France comme en Espagne (44 tonnes pour le transport combiné), le Benelux, l'Italie et le Royaume-Uni sont déjà passés au 44 tonnes, voire au 50 tonnes aux Pays-Bas et au 60 tonnes en Finlande et en Suède.

S'agissant des volumes transportés, après une baisse de 5,4 % en 2009, le transport routier aura globalement progressé de 4,9 % en 2010.

La baisse des trafics du ferroviaire conjuguée à la hausse du transport routier ne vont-elles pas à l'encontre des orientations du Grenelle ?



ENVIRONNEMENT DEVELOPPEMENT DURABLE

2010

Energie et changement climatique

L'année 2010 a encore été riche en rebondissements dans le domaine de l'énergie.

■ Au niveau national, le projet de taxe carbone, annoncé par la loi Grenelle 1, a finalement été abandonné après de longs mois de discussion avec le Gouvernement.

La France qui ne souhaitait pas pénaliser son industrie, a porté le débat au niveau européen, mais cette proposition de compensation carbone aux frontières de l'UE n'a pu être adoptée, faute d'approbation à l'unanimité nécessaire en matière fiscale.

Dès la mi-2010, la FFA s'est largement impliquée dans un projet de taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité (TICFE) qui permettait l'exonération de certaines activités industrielles et en particulier dans les procédés métallurgiques. Le décret d'application, paru fin 2010, élargit le champ des exemptions.

Nous avons réussi à faire reconnaître la spécificité de nos métiers, et dès le 1er janvier 2011, l'électricité utilisée dans les fours de fusion, les laminoirs, mais aussi pour les traitements thermiques a pu bénéficier de ces dispositions.

Aujourd'hui l'autre sujet est le gaz, car gaz et électricité ne sont pas exemptés de manière identique. Les pouvoirs publics s'étant engagés à harmoniser la taxation de ces deux énergies, la FFA restera vigilante sur ce dossier.

■ Au niveau communautaire, et pour la sidérurgie, la mise en œuvre de la « directive quotas CO₂ » reste LE sujet prioritaire.

Après de longues et difficiles négociations, le projet de décision de la Commission européenne sur les règles harmonisées d'allocation gratuite de quotas a été adopté le 15 décembre 2010 et nous sommes dans l'attente d'une publication officielle.

Cependant de nombreuses questions demeurent qui visent, entre autres, les allocations accordées aux gaz sidérurgiques, le réexamen en 2014 des secteurs reconnus comme exposés à fuite de carbone, le statut des petits émetteurs, mais aussi les compensations accordées aux électro-intensifs.

L'année 2011 sera cruciale car les industriels devront avoir évalué et déclaré leurs besoins en quotas, avant la fin du premier semestre, pour pouvoir exercer leur activité sur la période 2013 à 2020.

La FFA reste à l'écoute de ses adhérents pour les aider dans cette démarche.

Concernant le facteur de réduction des émissions de CO₂ à - 30 % en 2020, la DG Climat a fait croire aux industriels qu'elle entendait leurs arguments relatifs à la perte de compétitivité dans un marché mondial.

Mais, aujourd'hui, l'incompréhension est totale, car nous sommes face à une « Feuille de route vers une économie bas carbone pour 2050 », avec des objectifs qui pourraient atteindre - 80 % à - 90 % !

Comment justifier un tel acharnement à fragiliser l'industrie européenne ? La mobilisation est générale tant au niveau européen que national.



Le règlement REACH

Au cours de cette année 2010, c'est l'enregistrement des substances, à réaliser pour le 1er décembre, qui a été l'objet de tous les travaux et de toutes les réflexions.

Les échanges d'informations entre et avec les consortia ont été nombreux et semés d'incertitudes, mais au final les choix adoptés, qu'ils aient été politiques, économiques, voire techniques, ont permis de déposer près de 25 000 dossiers d'enregistrement relatifs à 3 400 substances.

Une première étape est franchie, mais la Commission avance à marche forcée et prévoit déjà la révision du règlement REACH. La FFA et Eurofer restent vigilants, car si l'objectif premier annoncé est de développer une synergie entre les différents textes européens, l'Agence européenne pourrait en profiter pour élargir le champ d'application.

Un point qui inquiète particulièrement la sidérurgie concerne les substances inscrites dans la liste candidate à autorisation. Les pouvoirs publics français souhaitent jouer un rôle actif en proposant chaque année de nouvelles substances : chromates, composés du cadmium, du béryllium, mais aussi du nickel, alors que ces derniers sont étudiés depuis plusieurs années comme substituts aux chromates.

Nous risquons de nous trouver dans une relation difficile avec les instances réglementaires, car les entreprises devront impérativement pouvoir bénéficier de délais d'adaptation compatibles avec les contraintes technologiques et industrielles.

Arriverons-nous à faire prendre conscience à nos administrations qu'une position dure de leur part conduira, à terme, à une délocalisation des procédés industriels vers des pays moins vertueux ?



Les déchets

Des politiques volontaristes tant européenne que nationale en faveur de la valorisation matière et du recyclage des déchets représentent des opportunités dont les professionnels de l'acier vont pouvoir tirer profit : la loi Grenelle 1 a fixé un objectif de 75 % de valorisation/recyclage à atteindre d'ici 2012, pour les déchets banals des entreprises. Quant à la directive cadre, elle a défini pour 2020, un taux de 70 % pour les secteurs de la construction et de la démolition.

D'autre part, l'Europe a poursuivi ses travaux en comitologie, relatifs à la définition des critères permettant à des déchets de sortir du statut de déchet et de redevenir des produits.

Ce sujet est d'importance pour la sidérurgie, car les déchets métalliques vont pouvoir, les premiers, « bénéficier » de ce dispositif.

Plus la réflexion progresse et plus la complexité apparaît : Comment faire cohabiter deux réglementations différentes sur nos sites, l'une relative aux déchets et l'autre concernant les préparations ? Quel enregistrement sous REACH ? Qui conservera le titre de recycleur ?

A plusieurs occasions, la FFA a fait part de ses interrogations aux pouvoirs publics et les réflexions se poursuivront en 2011.

Un sujet particulier qui monte en puissance est le risque de classement des métaux comme substances dangereuses, ce qui est aujourd'hui le cas du nickel considéré comme toxique chronique. Les parcs à ferrailles des sidérurgistes vont-ils devenir des installations Seveso ? Bien qu'une action soit en cours auprès du Ministère en charge de l'environnement, la FFA ne manquera pas de porter cette problématique au niveau européen.



Deux faits marquants sont à retenir dans la vie et l'activité du Bureau de Normalisation de l'Acier (BN Acier), en 2010 :

- la délivrance en février 2010 d'un agrément provisoire en application du nouveau décret français relatif à la normalisation (n° 2009-692 du 16 juin 2009) ;
- le fonctionnement opérationnel, à la satisfaction des partenaires du BN Acier, du nouvel ensemble constitué de 14 commissions françaises de normalisation, miroir de la nouvelle structure du comité européen de normalisation du fer et de l'acier (l'ECISS) avec ses 12 nouveaux comités techniques. A côté de celles-ci, 4 autres commissions françaises de normalisation, y compris le groupe de coordination « Acier », ont été maintenues.

Sur le plan de la production de normes françaises, l'année 2010 aura vu un nombre de publications se situant dans la moyenne observée au cours des trois années précédentes avec 26 documents publiés (dont 22 d'origine européenne ou internationale).

Le nombre de documents (normes européennes ou rapports techniques) préparés ou instruits par l'ECISS, approuvés dans le domaine des produits sidérurgiques et de la première transformation de l'acier, atteint le total de 404 documents à la fin de l'année 2010. A cette date, le nombre de sujets inscrits au programme de travail de l'ECISS est de 133, soit + 12,7 % par rapport à fin 2009, dont 23 études nouvelles (soit 17 % du total, encore en baisse par rapport à l'année précédente).

Après une année 2009 très perturbée par les répercussions de la crise mondiale, le niveau d'activité des instances de normalisation françaises, européennes ou internationales s'est accru pour rejoindre un niveau d'activité proche de celui d'avant-crise économique. Le nombre total de réunions tenues par ces instances de normalisation et suivies par les ingénieurs du BN Acier (108 réunions) a crû d'environ 25 % par rapport à 2009. Deux éléments significatifs sont à noter : la poursuite de l'implication dans les travaux de normalisation dans le domaine de l'environnement (notamment émissions des gaz à effet de serre, analyse du cycle de vie) et un nombre de réunions de normalisation internationale supérieur à celui des instances européennes. Les principaux sujets du domaine de compétence du BN Acier dans lesquels les ingénieurs du BN Acier se sont particulièrement impliqués sur cette période sont les suivants : aciers de construction métallique (produits longs, produits plats, palplanches, produits plats pour formage à froid), aciers pour constructions en béton (aciers pour béton armé et aciers de précontrainte), aciers inoxydables, fils et produits tréfilés, produits plats revêtus et non revêtus pour formage à froid, tubes, essais mécaniques des métaux et analyse chimique.

Les ingénieurs du BN Acier ont également participé sur la période à des activités connexes à la normalisation : participation à des instances de certification de produits (AFNOR Certification, AFCAB, ASQPE), à des instances d'accréditation (COFRAC), à des instances professionnelles (AIMCC, CEPMC, EUROFER) et à des instances chargées de réglementation ou de son suivi (DGCCRF pour le contact alimentaire, DG Santé pour le contact avec l'eau potable, GRO D PRO instance miroir du Comité Permanent de la Construction), au sein desquelles les ingénieurs du BN Acier sont amenés à représenter la profession de l'acier. Là aussi, le nombre des réunions suivies en 2010 (74 au total) s'est avéré en croissance significative, en partie liée aux travaux sur le nouveau règlement « Produits de Construction » et aux actions communes avec d'autres fédérations et syndicats représentant les producteurs et les transformateurs de métaux non ferreux, dans le domaine des fiches de déclaration environnementale et sanitaire (FDES), maillons essentiels de l'évaluation de la qualité environnementale des bâtiments.



Les chiffres-clés de l'acier en France en 2010

Production d'acier brut	15,4 millions de tonnes
Part de la production issue de la filière électrique	36,3 %
Part des produits issus de la coulée continue	95,9 %
Livraison de produits sidérurgiques (hors relaminage en France et travail à façon)	16,9 millions de tonnes
Activité sidérurgique	11,5 milliards d'euros
Commerce extérieur : exportations importations	9,2 milliards d'euros 8,8 milliards d'euros
Consommation française de produits sidérurgiques (consommation apparente)	12,9 millions de tonnes
Livraisons totales de produits de la première transformation de l'acier	2,5 millions de tonnes



L'ACIER EN FRANCE

RAPPORT ANNUEL

2010



Pour des renseignements complémentaires :

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE L'ACIER

5, rue Luigi Cherubini

93212 LA PLAINE SAINT-DENIS CEDEX

Tel. : 01 71 92 20 18 - Fax : 01 71 92 25 00

Site Internet : <http://www.acier.org>

Rubrique **contact**



Fédération Française de l'Acier